Tarbes-infos.com
Journal indépendant en ligne
L'actualité locale 24h/24

Le concours de prairies fleuries en montagne

Dans le cadre de "***2010, année internationale de la biodiversité"***, les Parcs naturels régionaux et les Parcs nationaux de France ont organisé avec les Chambres d'agriculture, les syndicats d'AOC fromagères, les syndicats d'apiculture et, dans certaines régions, des associations de gestion et de protection de la nature le premier concours national d'excellence agri-écologique, "prairies fleuries".

Pour les organisateurs : *« Cette initiative est à la croisée des chemins entre agriculture, préservation des prairies naturelles et qualité des produits des territoires ».*

C'est la première fois en Franc que des prix récompensent les agriculteurs relevant le défi du maintien de la richesse en espèces de leurs prairies de fauche ou de pâture. Les lauréats nationaux recevront des récompenses honorifiques et un chèque de 600 Euros, permettant de contribuer à récompenser les services écosystémiques rendus par les prairies fleuries. Environ 300 exploitations agricoles ont participé au concours sur l'ensemble des 18 territoires de parcs participants.

A travers ce concours, il s'agit de montrer que production et biodiversité peuvent se rejoindre. Il récompense le meilleur équilibre agri-écologique, décliné en qualités agronomiques, environnementales et paysagères, ou encore en qualité gustative des produits de l'élevage et de l'apiculture. Pour apprécier ces qualités de la prairie, le concours se fonde sur des critères scientifiques pour les différents enjeux et catégories de prairies permanentes. (Voir fiche notation nationale des prairies – pdf-03 et fiche de notation locale pdf-02)

Selon les organisateurs : « *Cette manifestation vise à promouvoir une démarche agri-environnementale simple et appropriable par tous : observer la présence de fleurs facilement reconnaissables. Le principe des prairies fleuries est la base d'une nouvelle mesure agri-environnementale du Plan de Développement Rural Hexagonal, actuellement mise en œuvre dans certains Parcs ou sites Natura 2000 en France ».*

Pour le Parc National des Pyrénées, le Pays Toy présente ses prairies

Le Parc national des Pyrénées et l'ADASEA des Hautes-Pyrénées ont organisé la déclinaison locale de cet évènement. « Les lauréats pyrénéens recevront des prix récompensant la qualité de leurs parcelles et l'excellence de leurs pratiques. » Ce 1er concours « Prairies fleuries » des

Pyrénées s'est déroulé dans le Pays Toy, où il existe l'unique AOC de viande mouton et AOP au niveau européen. Ce prix concerne les prairies de fauche réparties sur l'ensemble du canton allant de Gavarnie (La Holle) à la Batsus au-dessus de Barèges en tenant compte des différentes altitudes et évolutions des prairies dans le temps.

« Les pratiques extensives des agriculteurs (deux ou trois fauches ou pâturages par an et fertilisation faible), couplées au climat montagnard, conduisent à créer et maintenir une biodiversité élevée dans les prairies fleuries ». Ces bonnes pratiques ancestrales, qui n'ont rien de nouveau ou de spectaculaire, conduisent le Parc National à apporter une aide spécifique aux agriculteurs de montagne telle que :

- L'aide à l'acquisition de matériel de fauche
- La Mesure Agri-Environnementale Territorialisée (MAET) « Prairies fleuries »
- Le soutien aux projets collectifs de gestion des prairies

De telles aides sont-elles suffisantes pour les éleveurs de montagne confrontés, contrairement à d'autres éleveurs français, à des prédateurs qui leur sont imposés (vautours, loups) et importés comme l'ours.

Pour en savoir plus voir : concours prairies fleuries Hautes-Pyrénées (pdf-01)

Les gagnants pyrénéens du concours « prairies fleuries »

Les gagnants sont bien sûr tous du Pays Toy puisque le concours était organisé sur le canton de Luz. Dans un communiqué, le Parc National des Pyrénées fait savoir que : « Après délibération, le jury a octroyé le grand prix, pour le plus bel équilibre agri-écologique, à Denis Laporte pour sa parcelle de Sers. Le prix paysager revient à Pierre Caussieu pour sa parcelle de Gavarnie. Christine Lassalle remporte, elle, le prix agronomique pour sa parcelle de Betpouey. Pour finir, le prix écologique est attribué à Danielle Broueilh-Nogué pour sa parcelle de Barèges ». Le jury a eu parfois quelques difficultés à départager les candidats. Ce fut notamment le cas entre Denis Laporte et Laurent Crampe dont les parcelles de Sers sont assez proches l'une de l'autre. Mais il faut bien un premier et un dernier même s'ils sont tous bons.

Deux de ces gagnants iront représenter les Hautes-Pyrénées au concours national des prairies fleuries. Ce sera notamment le cas pour Denis Laporte. En attendant, les lauréats recevront leurs prix lors de la foire aux côtelettes de Luz Saint-Sauveur le 25 septembre prochain.

Une prairie fleurie, c'est le travail de plusieurs générations

On n'obtient pas une prairie fleurie du jour au lendemain. Tous les éleveurs concernés ont - soit hérité de la prairie de génération en génération, soit acquis à un voisin, un parent, une connaissance en parfaite connaissance de cause de la qualité de l'herbe. Il faut des générations de travail pour obtenir des prairies fleuries avec, souvent, plus de 20 espèces différentes sur une même parcelle. **La prairie fleurie n'est pas le résultat d'un abandon au « tout sauvage » mais le résultat du travail de l'homme**.

Mais des prairies fleuries c'est quoi exactement ?

Ce sont des prairies naturelles, non labourées, présentant une diversité et une densité de fleurs importantes. Dans les Hautes- Pyrénées et plus spécialement dans le Pays Toy, il s'agit principalement de **prairies exploitées par la fauche, avec ou sans pâturage** en complément.

On peut les rencontrer sur les versants, les bords de gave, les croupes ou les sommets… Ainsi, elles regroupent une grande diversité de milieux naturels : prairies humides, prairies sèches, jusqu'aux pelouses si le sol est superficiel (couche de terre peu épaisse).

Dans le Pays Toy, la fauche peut y être difficile. Elle se fait parfois à la main à la faux ou à la motofaucheuse. Travail qui reste le même depuis des siècles et des générations.

Ces prairies produisent du fourrage destiné aux animaux (vaches, moutons, chevaux et chèvres) pour être brouté sur place ou fauché pour l'hiver. Il s'agit donc de l'alimentation du bétail qui doit être de qualité pour être efficace tout l'hiver. La qualité se retrouve également dans les aliments produits. D'où la très grande attention portée par les éleveurs à ce que certains considèrent comme de la simple herbe. Le seul fertilisant sont les déjections des bêtes d'élevage. Aucun produit chimique.

De telles pratiques permettent de maintenir une biodiversité élevée dans les prairies depuis des générations. « Outre les fleurs, les insectes, oiseaux, reptiles, batraciens ou petits mammifères y sont abondants. Cet équilibre fragile est menacé par le changement des pratiques agricoles (abandon ou intensification). L'ensauvagement conséquence de l'abandon d'un terrain remet automatiquement en cause la biodiversité.

Par ailleurs, *« les prairies fleuries sont des puits de carbone importants dans la lutte contre les changements climatiques. Leur intérêt est réel, et comparable à celui d'une forêt gérée durablement »*.d'autant que les prairies sont *« moins sensibles aux changements climatiques »*.

L'existence et la présence de l'agriculteur de montagne sont donc une garantie pour la biodiversité et un bienfait pour le climat. Son maintien est donc indispensable au bon équilibre général du milieu montagnard.

Eleveur de montagne : Un travail difficile

« Vous avez de la chance de vivre dans un si beau pays » disent, souvent, les touristes admiratifs du cirque de Gavarnie et des paysages qui l'entourent, notamment les prairies fleuries qui bordent le chemin. Des citadins veulent devenir bergers… Berger, une profession qui fait rêver lorsqu'il s'agit de garder les moutons les jours de beau temps en plein été.

Mais à côté de cette apparence, il y a le revers de la médaille.

Pierre Caussieu, jeune agriculteur à Gavarnie et lauréat du concours de « Prairies fleuries » est beaucoup moins contemplatif. Il est au contact des réalités du terrain. C'est en 2007 qu'il reprend l'exploitation à son père, Henri, qui, arrivé à la retraite, voulait tout laisser tomber. Mais le fils, vacciné dès la naissance pour être éleveur de mouton n'a pas pu résister. Il faut poursuivre. Mais pour vivre, il travaille 35 heures par semaine à la commune d'Esquièze… pas à côté surtout l'hiver.

Et les loisirs l'été, c'est la fauche, le foin pour les 78 mères pour 7 mois de l'année. Si l'été, le troupeau est aux Especières, il faut quand même allé le surveiller, faire des soins en plus du reste du travail. L'hiver, avant d'aller travailler et au retour, il faut nourrir les bêtes. « Et ici on fauche à la faux, la pente est trop forte » nous dit-il le long du chemin du cirque. Et pourquoi pas faucher « au fil » : « Ça fait du mauvais travail » dit-il. Car en plus le travail doit être beau, propre, avec 20 % de fauche à la main et 100% de fauche à pied. Rien au tracteur.

« De l’engrais, il n’y en a pas. Les bêtes pacagent ici en septembre-octobre et en avril-mai quand il n’y a plus de neige et avant de monter en estive… je mets le fumier de l’hiver ». Voilà le secret d’une bonne prairie. « Et c’est comme ça depuis toujours…. C’est une pratique normale, il n’y a pas de raison de changer ».

Et l’ours, les vautours ?

« Ici, on n’a pas eu de prédation. C’est peut-être trop haut ? ». Et il poursuit : « Le climat est rude, ça suffit avec la difficulté du relief et du climat, 7 mois d’hiver cette année… Pas besoin d’ours et de vautours ». Et pourtant il n’y a pas eu de prédation mais « On sera solidaire des autres ».
Le ton est donné. Il n’y aura pas de défaillance.

Biodiversité : Des prairies fleuries en montagne mais pas d’ours !

La biodiversité par les prairies fleuries, oui. Mais pas avec l’ours. Nous avons vu que la présence des éleveurs était indispensable pour maintenir cette diversité floristique et animale avec les insectes.

Nous l’avons vu sur le Pibeste : la présence de l’ours et c’est le départ des éleveurs, l’ensauvagement et une perte de biodiversité avec toutes ses conséquences. Cela, les éleveurs ne le veulent pas. Ils sont trop attachés à la terre et à la qualité de leurs herbages comme a pu le témoigner ce concours de « Prairies fleuries ». Et comme l’a précisé Chantal Jouanno : "La biodiversité ne se fait pas contre les habitants locaux, c'est impossible. Ce n'est pas comme ça que je conçois l'écologie". Mais tiendra-t-elle cet engagement ?

Alors, pour Denis Laporte, jeune éleveur en AOC à Viella en Pays Toy, lauréat du grand prix de ce concours de « Prairies fleuries », les choses sont claires *: « Je n’ai rien à y gagner. On ne fait rien au sujet de l’ours. Pas la peine de nous donner des primes et des médailles si c’est pour nous casser par derrière avec l’ours ».* Même si son troupeau n’a pas été attaqué cette année, la solidarité entre éleveurs est bien présente ici comme à Gavarnie avec Pierre Caussieu.

Ce concours est une reconnaissance des usages de bonnes pratiques agro-pastorale en matières environnementales. Reconnaissance déjà existante à travers le label de qualité qu’est l’AOC Barèges-Gavarnie. Paradoxalement, selon les éleveurs, *« tout est fait pour décourager la présence de l’homme en montagne ».* Rien n’est fait face à la problématique des vautours. Aucune réaction. Les agriculteurs de montagne sont toujours laissés de côté quant aux décisions à prendre. Leurs *« avis ne sont jamais écoutés ».* Marie-Lise Broueilh, Présidente de l’ASPP 65, association agréée protection de l’environnement, commence à perdre patience lorsqu’on parle de biodiversité avec l’ours alors que c’est le contraire qu’il faut. *« Ils veulent qu’on dégage des montagnes…. On va choisir la résistance »* nous dit-elle. *Et elle poursuit : « Ils voient l’écologie de façon restrictive. Selon eux, l’homme est source de tous les maux… Il faut réguler ces populations* (Ndlr : de vautours, ours et loups) *comme on fait pour les sangliers… Pour les écologistes les plus sectaires, l’homme doit dégager. Si les espaces sont ce qu’ils sont c’est qu’il y a eu des humains qui ont su les respecter…. On s’en fout des médailles. Il faut penser aux jeunes qui s’installent ».*

Le ton est ferme et déterminé. Il y a une reconnaissance de qualité du travail des éleveurs, ils n’ont pas de leçon à recevoir de la ministre qui doit parler de biodiversité pyrénéenne le 26 juillet prochain. Qu’en connaît-elle de cette biodiversité depuis son Ministère ?

Composition du Jury local

- Pierre Martin, Eleveur en vallée d'Aure, élu à la Chambre d'Agriculture, Président, représentant la profession
- Carine Chatain, Technicienne Chambre d'Agriculture, Spécialiste fourrages
- Danièle Magda, Chercheur à l'INRA de Toulouse ; Spécialiste agronomie
- François Prud'Homme, Conservatoire Botanique Pyrénéen - Midi-Pyrénées, Spécialiste flore et biodiversité
- Régis Rangassamy, Conseil Architecture Urbanisme Environnement (CAUE 65), Architecte, spécialiste patrimoine batis
- Philippe Lhez, Aquarelliste, Qualités esthétiques

Louis Dollo